

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 novembre 2009

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie**

Mise à disposition de la Salle communale

Le Conseil municipal va étudier une proposition de convention avec l'association La Marelle pour la mise à disposition de la salle communale.

CACES : Etude des devis

FormAcentre a été retenu, à l'unanimité, pour les modules 1,4 et 8 du CACES à valider par Mr Philippe MAZEAU, agent des services techniques.

Plateau de sport : Réfection et subventions

L'état du plateau multi-sport nécessite d'être rénové. Après contact avec Mr AUDEBOURG (responsable des équipements sportifs à la CCC), les travaux sont estimés entre 10 et 12 000€ Mr le Maire propose d'ajouter des jeux pour enfants. Le tout pourrait être subventionné par la DSR 2010 du Conseil Général (au moins 4000€) et par la Communauté de Communes du Controis à hauteur de 85% du montant restant.

Indemnité du Trésorier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le taux de 100% accordé au percepteur pour l'indemnité de conseil.

Carrefour de la Gittonnière

Afin de compléter la sécurité du Carrefour de la Gittonnière, la Commission « Voirie » propose la pose d'un « Sens Interdit sauf riverains », un panneau « Stop » sur le Chemin de la Gittonnière. Le chemin étant mitoyen avec la commune de Contres, un arrêté de circulation doit être pris en commun.

Débroussailleuse : Devis de réparation et d'achat

Des réparations sur la débroussailleuse ont déjà eu lieu pour un montant de 100€. Le coût d'une nouvelle réparation est estimé à 230 €. L'entreprise Dyé présente un devis de 540€ pour l'achat d'une neuve. Le conseil décide l'achat d'une débroussailleuse neuve en commun avec la commune de OISLY, soit un coût pour Choussy de 270€

Assurance du personnel.

Il est décidé, par le conseil municipal, de faire appel à Groupama pour l'assurance des personnels communaux en cas d'arrêt de travail à un taux de 3.50% avec 15 jours de franchise.

Carte communale

A l'unanimité, le conseil vote la reprise du dossier par la Société AVENTI pour l'élaboration de la Carte communale et la mise à jour du plan de zonage de l'assainissement.

Travaux de Voirie

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le surcoût des travaux pour la remise en état des voies communales 4,5 et 6.

Il est également décidé, à l'unanimité, de continuer de travailler avec l'entreprise TEILLARD pour le curage des fossés au printemps 2010.

La commission « Voirie » estime à 4 jours la nécessité de louer du matériel pour mettre du calcaire sur les bords de route. L'entreprise JPC est retenue, par 11 voix POUR, pour un montant total de 820 €HT (location d'un camion bannant sur le côté et d'une mini-pelle).

Bulletin municipal

Le Conseil décide par 11 voix POUR l'édition d'un bulletin municipal 2008-2009. Mme BOREL, Mr ROUX et BARATEAU sont volontaires pour aider Melle GUENAIS dans son élaboration. Un devis pour l'impression est en cours.

Révision des tarifs communaux

Il sera appliquée une hausse de 2% sur les tarifs communaux pour l'année 2010 (location de la salle des fêtes, vaisselle, achat de concession de cimetière).

Mise en commun de matériel avec Oisly:

La commune de Choussy a acheté plusieurs matériels en commun avec la commune d Oisly.

Mr le Maire propose de mettre en commun, après estimation, le matériel que possède chaque commune.

Le conseil municipal refuse cette mise en commun par 5 voix CONTRE et propose d'étudier au coup par coup chaque projet d'achat.

Il sera facturé 50h d'utilisation de matériel (traceur, bras de tonte) à la commune de Oisly à 20€, soit un total de 1000.00€

Photocopieur

Pour le changement du photocopieur de la Mairie et de l'école, le Conseil a décidé, à l'unanimité, d'accepter la proposition de la Société RICOH, la moins disante pour un contrat d'une durée de 63 trimestres. Le coût de la location est de 263.93€HT. Le coût de la maintenance sera payé au nombre réel de photocopies consommées.

Achat d'une cuve à fuel

Il est décidé l'achat d'une cuve à fuel en acier de 1000 L pour le hangar pour un coût de 1020€HT auprès de DN France, pour satisfaire aux normes de sécurité.

Questions et informations diverses :

Le Syndicat du BAVET

Mr Alain BARATEAU fait savoir qu'une brochure d'information sera distribuée aux riverains du BAVET et aux habitants de CHOussy.

Mr Daniel DUMAS demande si les élus ont constaté des baisses de tension d'électricité.

Le prochain conseil aura lieu le **Lundi 14 décembre 2009**.

La cérémonie des vœux du Maire est fixée au **Vendredi 15 Janvier 2010**.

Fait et affiché à CHOussy, le 3 décembre 2009

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME